

Office national du film du Canada Plan ministériel 2025-2026

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député
Ministre de l'Identité et de la Culture
canadiennes et ministre responsable des
Langues officielles

© Office national du film du Canada, 2025

No de cat. NF1-4F-PDF

ISSN 2371-6487

Plan ministériel 2025-2026 de l'Office national du film du Canada : En un coup d'œil

Un Plan ministériel décrit les priorités et les plans d'un ministère ainsi que les coûts connexes pour les trois prochains exercices.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Priorités du ministère

Les priorités absolues de l'Office national du film du Canada (ONF) pour 2025-2026 sont les suivantes :

- Lancement de son plan stratégique 2025-2028. Celui-ci énoncera la vision de l'organisation pour les trois années à venir. Voici les éléments sur lesquels il misera pour la première année du plan, soit 2025-2026 :
 - Programmation et production audiovisuelles
 - Entretenir la culture de créativité et d'innovation à l'ONF ;
 - Continuer d'offrir une programmation nationale qui reflète les perspectives pancanadiennes ;
 - Soutenir la relève et la communauté cinématographique à travers le pays.
 - Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires
 - Élargir et améliorer l'accessibilité et la découvrabilité des contenus de l'ONF ;
 - Mieux comprendre nos auditoires et renforcer l'engagement du public envers l'ONF ;
 - Préserver une collection vivante pour les générations futures et en assurer la pérennité.
 - Services internes
 - Valoriser le capital humain et poursuivre les engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ;
 - Continuer d'appuyer le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs de développement durable ;
 - Appuyer les principes d'une saine gouvernance.

Faits saillants

En 2025-2026, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour l'ONF sont de 73 272 888 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 352. Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines de l'ONF, consultez la [section Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Un résumé des réalisations prévues pour le ministère en 2025-2026 selon son Cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un Cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement permettant de mesurer les progrès réalisés en vue d'obtenir ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles

Dépenses prévues : 37 920 032 \$

Ressources humaines prévues : 125

Résultats ministériels

- Les œuvres de l'Office national du film sont le reflet des perspectives pancanadiennes ;
- L'Office national du film est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle ;
- L'Office national du film encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes.

C'est en renouvelant ses engagements envers les peuples autochtones, dans le respect des protocoles appropriés et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et en maintenant ses engagements en matière de parité devant et derrière la caméra que l'ONF peut continuer de produire des œuvres représentatives de la diversité canadienne. Chef de file de l'industrie audiovisuelle depuis plus de 85 ans, l'organisation poursuivra en 2025-2026 l'exploration de nouvelles techniques et de nouveaux formats narratifs. De plus, elle apportera son soutien aux créatrices et créateurs canadiens, tant en offrant des programmes de mentorat aux cinéastes de la relève qu'en reconduisant l'aide offerte au cinéma indépendant.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Programmation et production audiovisuelles](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires
Dépenses prévues : 22 961 618 \$

Ressources humaines prévues : 152

Résultats ministériels

- Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques ;
- Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde ;
- L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne ;
- Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures.

L'ONF vise à élargir son empreinte parmi la vaste offre audiovisuelle afin de rejoindre un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens, pour lesquels il crée des œuvres pertinentes et engageantes. L'organisation élargira son auditoire grâce à un nouveau cadre de programmation, à la multiplication de collaborations donnant de la visibilité aux productions de l'ONF, au développement d'outils de mesure et de gestion ainsi qu'à l'offre d'une expérience de visionnage en ligne optimale. De plus, l'ONF suscitera l'intérêt et la participation des jeunes générations en produisant du matériel innovant pour les établissements scolaires, tout en poursuivant le travail de préservation de sa riche collection, témoin du passé.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires](#) dans le plan complet.

Plan ministériel 2025-2026 de l'Office national du film du Canada

Sur cette page

- [Message du ministre](#)
- [Message de l'administrateur général](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message du ministre

Les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et de la radiodiffusion occupent une grande place dans nos vies. Ils nous offrent une gamme d'expériences, stimulent les conversations, renforcent notre tissu social et forgent notre identité collective. Les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, y compris l'Office national du film (ONF), œuvrent sans relâche pour soutenir l'essor de ces secteurs d'activité. Au cours de la prochaine année, ils rempliront leur mandat respectif dans un monde en constante évolution, où la technologie ne cesse de multiplier les défis et les possibilités.



Pour l'ONF, la prochaine année s'amorcera avec le dévoilement de son plan stratégique 2025-2028 – élaboré à la suite de consultations – qui renouvelle ses engagements envers les cinéastes et les auditoires canadiens. L'ONF, par l'entremise de ses unités de production réparties à travers le pays, créera des œuvres représentatives de la diversité canadienne et des perspectives régionales. Il mettra sur une programmation paritaire, inclusive, offrant une voix aux prochaines générations de cinéastes et contribuant à amplifier celle des Autochtones.

Laboratoire cinématographique depuis 85 ans, l'ONF mettra de l'avant des mesures innovantes dans toute l'organisation. Les résultats de ses recherches, dont il fera profiter l'industrie, lui permettront de demeurer à la tête d'un secteur en constante évolution et de faire rayonner le Canada sur la scène internationale.

L'ONF continuera de se renouveler afin de demeurer la destination d'apprentissage de prédilection pour nourrir et susciter la réflexion de quatre millions d'élèves au pays. Ses activités de réduction d'impact environnemental, le renforcement de sa relation avec ses auditoires en ligne et la planification de la relève au sein de l'organisation montrent que l'ONF est résolument tourné vers l'avenir, tout en demeurant voué à la conservation et à la préservation de sa riche collection, témoin important de notre histoire.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je vous invite à poursuivre la lecture du Plan ministériel de 2025-2026 de l'Office national du film pour avoir un aperçu de ses activités au cours de l'année à venir.

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Message de l'administrateur général

L'ONF vient de souligner 85 ans d'existence. Après toutes ces années de création et d'innovation, son mandat demeure plus que jamais actuel et nécessaire à la vie culturelle, sociale et démocratique des Canadiens et Canadiennes.

En effet, en plus de mettre en valeur la vitalité et la richesse de la population canadienne dans ses récits qu'il rend accessibles au plus grand nombre, l'ONF s'inscrit dans un engagement public fort et assumé. Nos histoires ont pour but d'inspirer, de provoquer et d'émouvoir ; elles visent à capter l'essence de ce qu'est la vie au Canada aujourd'hui et à éduquer leurs publics sur des enjeux cruciaux qui contribuent à l'amélioration du vivre-ensemble.



Par l'exigence de sa mission, l'ONF est enraciné dans la modernité. Depuis 85 ans, celles et ceux qui y ont œuvré sont parvenus à faire évoluer l'organisation afin qu'elle continue de saisir le présent, tout en préservant sa collection patrimoniale audiovisuelle exceptionnelle.

Ainsi, au cours de la dernière année, en diapason avec les mutations qui se dessinent au sein de notre industrie comme au sein de notre société, nous avons pris des décisions courageuses et nécessaires pour jeter les bases d'une organisation renouvelée, ancrée dans l'expertise de son personnel et ouverte sur de nouvelles approches. Plus de 80 postes ont été abolis alors qu'une trentaine d'autres ont été créés afin d'optimiser nos processus de travail et d'affaires et de les aligner avec les besoins et les tendances de l'industrie.

Suivant l'inspiration de notre vision stratégique pour 2025-2028, nous allons continuer de faire valoir le caractère culturel distinctif du Canada. Et à l'instar de notre industrie, qui s'interroge sur les meilleures pratiques et tendances pour rejoindre le public canadien et susciter sa participation, nous affirmerons un leadership rassembleur et généreux dans un monde dominé par les grands diffuseurs en continu américains.

Plus que jamais, nous devons continuer de naviguer entre les transformations sociales, les enjeux d'adaptation à l'écosystème numérique et les impératifs de rigueur financière. Notre mandat public et notre tradition d'innovation teintée de prise de risque et d'exploration serviront non seulement l'industrie cinématographique et audiovisuelle du pays, mais l'ensemble de la société canadienne.

À cette étape de son parcours, l'ONF est à la croisée des chemins. Nous devons composer avec des contraintes budgétaires qui exigent une attention particulière afin de nous assurer que nous pouvons continuer à respecter nos engagements sous toutes leurs formes, partout au pays, y compris notre rôle essentiel en éducation, préservation et archivage. Parallèlement à cette réflexion, nous jetons les bases d'une nouvelle phase de notre histoire.

En sa qualité d'institution de médias publics, et soutenu par son équipe dévouée, l'ONF demeure déterminé à servir la population canadienne en toute humilité. Il a la ferme intention de continuer à rassembler les Canadiennes et Canadiens en leur permettant de faire découvrir leurs récits et de mieux se comprendre les uns les autres.

Présider cette organisation est un immense privilège et une grande responsabilité, que je partage avec des gens de talent de partout au pays.

Suzanne Guèvremont
Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'ONF

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles](#)
- [Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

Répercussions sur la qualité de vie

Par l'entremise de ses productions, représentatives de la diversité et des réalités canadiennes, l'ONF contribue à divers indicateurs du domaine Société du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), notamment le Sentiment de fierté/d'appartenance au Canada, les Perceptions positives de la diversité, les Langues autochtones, la Connaissance des langues officielles et le Sentiment d'appartenance à une collectivité locale. Par l'entremise de ses œuvres, témoins de la liberté d'expression et de création, il contribue également aux indicateurs de Saine gouvernance suivants : la Mésinformation/confiance à l'égard des médias et L'autodétermination des Autochtones.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 pour Programmation et production audiovisuelles. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Programmation et production audiovisuelles.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	2021-2022 : 42 % 2022-2023 : 45 % 2023-2024 : 44 %	32 %–45 %	31 mars 2026
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	2021-2022 : 17 % 2022-2023 : 14 % 2023-2024 : 17 %	15 %–25 %	31 mars 2026
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	2021-2022 : 8 % 2022-2023 : 11 % 2023-2024 : 13 %	8 %–15 %	31 mars 2026
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des territoires du Nord-Ouest	2021-2022 : 18 % 2022-2023 : 17 % 2023-2024 : 12 %	10 %–18 %	31 mars 2026
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	2021-2022 : 15 % 2022-2023 : 14 % 2023-2024 : 14 %	11 %–21 %	31 mars 2026

Tableau 2 : L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Programmation et production audiovisuelles.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas	2021-2022 : 151 2022-2023 : 99 2023-2024 : 95	80	31 mars 2026

Tableau 3 : L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes

Le tableau 3 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Programmation et production audiovisuelles.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de productions achevées signées par la relève	2021-2022 : 35 % 2022-2023 : 65 % 2023-2024 : 61 %	25 %	31 mars 2026
Pourcentage de productions achevées, réalisées par des	2021-2022 : 26 % 2022-2023 : 6 %	Non-disponible ¹	31 mars 2026

¹ L'ONF a mis en place un questionnaire d'autodéclaration pour l'année 2023-2024. Le questionnaire étant confidentiel, non obligatoire et les renseignements recueillis utilisés sous forme agrégée, l'ONF n'est plus en mesure de fournir l'information pour les œuvres achevées. Celle-ci sera remplacée par les données concernant les œuvres en cours, qui comprennent notamment l'identité et l'expression de genre ainsi que l'identité autochtone.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
cinéastes et créateurs autochtones	2023-2024 : 20 %		
Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes	2021-2022 : 54 % 2022-2023 : 65 % 2023-2024 : Non disponible	Non-disponible ²	31 mars 2026

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à Programmation et production audiovisuelles en 2025-2026.

Les œuvres de l'Office national du film sont le reflet des perspectives pancanadiennes

Le mandat de l'ONF comporte un élément fondamental : produire, à l'échelle du pays, des œuvres audiovisuelles qui reflètent les perspectives et les valeurs canadiennes. L'institution y parvient au moyen d'une grille de programmation vivante, audacieuse et exceptionnelle d'envergure nationale qui soutient une diversité d'artistes et de cinéastes. Les unités de production régionales jouent un rôle vital en contribuant aux efforts de programmation, en repoussant les limites de la créativité, en expérimentant des formes novatrices et en livrant des histoires de grande qualité. En 2025-2026, l'ONF restera au service de la communauté créative du pays en tant que force galvanisante à l'appui d'un écosystème dynamique et innovant.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Exploiter le pouvoir du récit pour cultiver l'unité à travers la diversité.
- Renforcer la présence des unités de production à travers le pays pour assurer une représentation des diverses perspectives régionales, culturelles et linguistiques.
- Continuer de soutenir l'industrie cinématographique canadienne indépendante en améliorant l'accès à nos ressources, à notre expertise et aux résultats de nos recherches.

L'Office national du film est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle

L'ONF a pour mandat de faire connaître et comprendre le Canada à la population canadienne et aux autres nations en produisant des histoires étoffées qui rayonnent tant sur la scène nationale que sur la scène internationale. Dans cette perspective, l'institution entend consolider son rôle au sein de l'industrie culturelle comme principal centre de création et lieu d'exploration d'idées et de formes qui captivent les auditoires. L'ONF se maintiendra à l'avant-garde du secteur audiovisuel en constante évolution grâce à son engagement indéfectible envers la créativité et l'innovation. Pour y parvenir, il poursuivra la formation du personnel, des collaboratrices et des collaborateurs, et leur offrira les ressources nécessaires à leur succès. En 2025-2026, l'ONF entend offrir des occasions de formation et de perfectionnement qui soutiendront l'exploration et l'expérimentation. De plus, en participant à divers événements, tables rondes, ateliers de maître et causeries au sein de l'industrie internationale, il se positionnera comme chef de file et source fiable du secteur audiovisuel.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Étendre l'exploration de techniques et de formats narratifs innovants et partager les résultats des recherches avec l'industrie.

² Ibidem.

- Développer des récits qui reflètent l'expérience des jeunes générations et qui s'adressent à elles.
- Offrir au personnel des espaces collaboratifs stimulants, une infrastructure technologique de pointe et des occasions de développement professionnel.

L'Office national du film encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes

L'ONF est déterminé à soutenir et à encourager les talents de la relève et les communautés de création un peu partout au pays. Ainsi, dans le cadre notamment de Hothouse et d'Alambic — qui offrent laboratoires et mentorat sous la direction de cinéastes d'expérience et de productrices et producteurs de l'ONF —, l'organisation favorise les idées novatrices et inédites tout en contribuant au développement de la nouvelle génération de créatrices et créateurs canadiens. Dans son souci de représentation équitable, l'institution maintiendra ses engagements pour la parité entre les genres et l'équité raciale en plus de soutenir les productions en langue officielle minoritaire. Ces engagements englobent une représentation équitable derrière la caméra, dans les fonctions créatives clés et dans les histoires produites. De plus, l'ONF réaffirme son dévouement envers le cinéma autochtone en créant un espace où des voix autochtones authentiques pourront raconter leurs histoires, dans le respect des recommandations formulées dans le guide de production *Protocoles et chemins cinématographiques*. Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Nous engager auprès des cinéastes de la relève par l'entremise de laboratoires et de programmes de mentorat.
- Maintenir nos engagements en matière de parité ainsi qu'envers les groupes en quête d'équité et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Renouveler notre engagement à l'égard du cinéma autochtone et continuer d'offrir un espace pour faire entendre des voix autochtones authentiques, dans le respect des protocoles appropriés.

Principaux risques

Les principaux risques rattachés à l'atteinte des résultats pour Programmation et production audiovisuelles sont liés au financement auquel l'institution pourrait faire face dès le 1^{er} avril 2025. Une viabilité financière est nécessaire pour permettre à l'organisation de livrer son mandat, sinon l'intégrité de son mandat sera fragilisée. L'ONF ne serait plus en mesure de suivre le rythme de l'évolution rapide de l'industrie audiovisuelle et son rôle à la fois complémentaire et unique au sein de cet écosystème modernisé s'en trouverait affaibli. L'ONF ne serait pas en mesure d'atteindre plusieurs des objectifs établis pour l'année financière à venir et la portée du plan stratégique 2025-2028 serait réduite.

Les mesures d'atténuation de ces risques impliquent nécessairement la réduction des activités de production et de distribution de l'institution et le maintien d'un dialogue ouvert avec ses principaux collaborateurs et collaboratrices.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à Programmation et production audiovisuelles

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	37 920 032
Équivalents temps plein	125

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes de l'ONF se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Dans le cadre de son plan en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), l'ONF a lancé, le 1^{er} avril 2023, un formulaire d'autodéclaration confidentiel et non obligatoire à l'intention des cinéastes et des équipes de production qui collaborent à ses projets. Ce formulaire lui permet de recueillir des renseignements de manière responsable et respectueuse afin d'examiner sa programmation à la lumière de données probantes, et de mesurer les progrès réalisés quant à ses engagements en matière d'EDI.

L'ONF a été en mesure de faire état publiquement de ses conclusions en 2024-2025, après une première année de collecte de données. Les résultats traduisent une nette amélioration de l'appui donné aux voix marginalisées, sous-représentées et montrées sous un jour trompeur depuis toujours. Les statistiques compilées serviront de point de comparaison pour mesurer les progrès de la programmation équitable en 2025-2026 et par la suite. L'ONF continuera de recourir à ces données pour harmoniser les initiatives avec son plan d'EDI et son Plan d'action autochtone, ainsi que pour compiler les données agrégées et anonymes à des fins d'établissement de rapports statistiques.

Conscient des conséquences que pourraient entraîner un faible taux de réponse ou des formulaires incomplets, l'ONF travaille activement à optimiser la participation au cours du prochain exercice. Il tient à maintenir le suivi et à faire état de ses progrès en toute transparence dans le but de bâtir une industrie plus solide, plus inclusive et plus durable pour tous et toutes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2025-2026, l'ONF continuera d'appliquer les principes énoncés dans le programme de développement durable des Nations Unies en produisant des œuvres audiovisuelles innovatrices pour petits et grands écrans, ainsi qu'en diffusant des histoires de justice sociale d'intérêt national et international. Par le contenu de ses histoires et sa façon de les produire, il contribue d'ailleurs à promouvoir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, particulièrement l'ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces, l'ODD 5 : Égalité des sexes et l'ODD 13 : Mesures contre les changements climatiques.

Plus de renseignements sur l'apport de l'ONF au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

L'ONF honore sa longue tradition d'innovation et continue de se situer à l'avant-garde du secteur audiovisuel en constante évolution. Son nouveau Laboratoire d'innovation a pour mission de travailler

sans relâche à développer de nouvelles méthodes et technologies créatives, de transformer la mise en récit à l'ONF, et de stimuler et d'accroître l'intérêt des auditoires. En explorant des outils et des technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle, l'ONF cherche à ouvrir des possibilités de création, à accroître l'efficacité et à simplifier le flux de travaux. Les pratiques du Laboratoire d'innovation consistent à mettre au point des prototypes et à confirmer des hypothèses dans le but d'améliorer les opérations et d'assurer l'agilité de l'ONF, de même que sa capacité à répondre aux besoins en temps réel.

En 2025-2026, le Laboratoire d'innovation contribuera à réaliser la priorité de la programmation et de la production : améliorer et simplifier tout à la fois le cadre de programmation en offrant l'accès à des outils analytiques qui favorisent la prise de décisions fondée sur des données. Plus précisément, le Laboratoire s'apprête à créer des mécanismes d'organisation de la vaste quantité de données et de métadonnées liées à la programmation. Il s'agit là d'une tâche essentielle, puisque le catalogue de l'ONF renferme maintenant plus de 14 000 titres et continue de s'enrichir. L'institution vise à apporter une contribution majeure aux industries de création du Canada en diffusant plus largement ses constatations et ses réflexions.

Répertoire des programmes

Programmation et production audiovisuelles est appuyée par les programmes suivants :

- Programmation et production audiovisuelles

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Programmation et production audiovisuelles se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière
Non applicable.

Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution.

L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres³ et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine Société du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, aux indicateurs Sentiment de fierté/d'appartenance au Canada, Perceptions positives de la diversité, Langues autochtones, Connaissance des langues officielles, Sentiment d'appartenance à une collectivité locale, par l'intermédiaire de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle. Elle contribue également au domaine Saine gouvernance et, plus particulièrement, à l'indicateur Place du Canada dans le monde, puisqu'elle inclut les activités mises en place par l'institution afin que le contenu canadien qu'elle produit soit visionné et apprécié à travers le monde.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 pour Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 5 : Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques

Le tableau 5 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de titres offerts en ligne	2021-2022 : 5 737 2022-2023 : 5 915 2023-2024 : 6 508	6 600	31 mars 2026

Tableau 6 : Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde

Le tableau 6 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	2021-2022 : 64 059 352 2022-2023 : 59 348 229 2023-2024 : 57 240 612	52 000 000	31 mars 2026
Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu	2021-2022 : 31 % 2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible ⁴	20 %	31 mars 2026

³ La description de la responsabilité essentielle Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires apparaît telle qu'elle a été approuvée avec le Cadre ministériel des résultats de 2017. La collection de l'ONF se bonifie au fil des ans et, en 2025, elle compte plutôt au-delà de 14 000 titres.

⁴ Les résultats de cet indicateur sont obtenus par l'entremise d'un sondage quantitatif mené par une firme externe auprès d'un échantillon de Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus. Le sondage n'ayant pas été fait ces deux dernières années, ces résultats ne sont pas disponibles. L'ONF planifie un sondage pour l'année 2025-2026.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
une production de l'ONF au cours de la dernière année			

Tableau 7 : L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne

Le tableau 7 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	2021-2022 : 12 534 943 2022-2023 : 12 324 680 2023-2024 : 7 448 259	5 000 000 ⁵	31 mars 2026

Tableau 8 : Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures

Le tableau 8 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	2021-2022 : 99.9 % 2022-2023 : 99.9 % 2023-2024 : 99.9 %	100 %	31 mars 2026
Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	2021-2022 : 73 % 2022-2023 : 76 % 2023-2024 : 80 %	86 %	31 mars 2026

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires en 2025-2026.

Les œuvres de l'Office national du film sont accessibles sur les plateformes numériques

L'ONF doit s'adapter et se démarquer dans un univers médiatique marqué par la prédominance des plateformes étrangères, la dispersion des auditoires entre les services et la croissance des médias sociaux. Le public est désormais aux commandes de son expérience médiatique. C'est dans ce contexte que l'ONF doit élargir et améliorer l'accessibilité et la découvrabilité de ses contenus. À cet effet, l'organisation poursuivra l'amélioration de l'expérience du public tant sur la plateforme de visionnage onf.ca/nfb.ca que sur ses applications mobiles et télé. L'ONF continuera de développer des collaborations et optimisera son offre sur des plateformes de diffusion partenaires.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Redéfinir l'offre numérique de l'ONF pour faire rayonner ses œuvres récentes et celles de sa collection;

⁵ Cette cible a été revue à la baisse étant donné le moratoire envers les plateformes de la société META Platforms Inc.

- Offrir une expérience optimale aux publics canadien et autochtone;
- Optimiser sa présence en ligne et explorer de nouvelles stratégies de distribution;
- Développer des collaborations pour que les œuvres de l'ONF trouvent une résonance auprès d'un large public, par exemple avec la création de chaînes FAST (des chaînes de télévision linéaire gratuites diffusées en continu et financées par la publicité).

Les œuvres de l'Office national du film sont visionnées à travers le monde

Afin de mieux rejoindre les auditoires tant au Canada qu'à l'étranger, l'ONF souhaite développer davantage sa programmation en ligne. C'est dans ce contexte que l'ONF communiquera, au courant de la prochaine année, un cadre de programmation qui mettra en valeur la diversité des histoires canadiennes et autochtones. Ce nouveau cadre vise à programmer les œuvres en ligne selon un calendrier annuel déterminé, les profils de mise en marché des films et les thèmes. Grâce à des stratégies de distribution adaptées, l'ONF parviendra aussi à rejoindre ses publics cibles.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Communiquer et mettre en place un cadre de programmation qui met en valeur une diversité d'histoires canadiennes et autochtones;
- Mettre à jour les outils de gestion de la collection afin de pouvoir saisir plus facilement les occasions de diffusion.

L'Office national du film est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne

Mieux comprendre nos auditoires et renforcer l'engagement du public envers l'ONF seront les grandes priorités de la prochaine année. Comme elle l'a précisé dans son plan stratégique, l'institution travaillera au cours des prochaines années à susciter l'engagement des jeunes générations. À cet effet, l'ONF lancera des campagnes marketing ciblées sur les plateformes numériques et distribuera des récits qui sauront susciter leur intérêt. De plus, l'ONF poursuivra ses efforts pour rejoindre les élèves de tout le pays avec son offre éducative en développant du matériel pédagogique adapté aux habitudes de consommation des nouvelles générations et au nouvel environnement d'enseignement.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Explorer et développer des outils de mesure et de gestion de nos auditoires de façon à informer et à influencer nos stratégies futures;
- Développer des stratégies d'engagement durables et à long terme pour rejoindre un auditoire plus jeune et diversifié;
- Produire du matériel audiovisuel innovant et pertinent pour l'utilisation en classe.

Les œuvres de l'Office national du film sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures

Afin de veiller à la protection du patrimoine audiovisuel du pays et à sa transmission aux prochaines générations de Canadiens et Canadiennes, l'ONF poursuivra la numérisation des contenus de sa collection actuelle et patrimoniale. Au courant de l'année, l'ONF fera les évaluations nécessaires afin d'étendre les impératifs de pérennité, de restauration et d'accessibilité à l'ensemble des actifs documentaires patrimoniaux reliés à sa collection audiovisuelle. C'est aussi dans l'esprit de préservation pour les prochaines générations que l'ONF fera partager son expertise lors de collaborations pour préserver les témoignages et les histoires de valeur patrimoniale.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Poursuivre la préservation et la numérisation de notre riche collection patrimoniale;
- Tirer profit des récits du passé et des archives pour créer du nouveau contenu éducatif;
- Jeter les bases de la conservation du matériel physique de valeur relié aux œuvres de l'ONF (p. ex. : photos, enregistrements sonores, documents);

- Poursuivre nos partenariats pour préserver les témoignages et les histoires de valeur patrimoniale.

Principaux risques

Les principaux risques rattachés à l'atteinte des résultats pour Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires sont liés au manque de financement auquel l'institution pourrait faire face dès le 1^{er} avril 2025. Une viabilité financière est nécessaire pour permettre à l'organisation de livrer son mandat, sinon l'intégrité de son mandat sera fragilisée. L'ONF ne serait plus en mesure de suivre le rythme de l'évolution rapide de l'industrie audiovisuelle et son rôle à la fois complémentaire et unique au sein de cet écosystème modernisé s'en trouverait affaibli. L'ONF ne serait pas en mesure d'atteindre plusieurs des objectifs établis pour l'année financière à venir et la portée du plan stratégique 2025-2028 serait réduite.

Les mesures d'atténuation de ces risques impliquent nécessairement la réduction des activités de production et de distribution de l'institution et le maintien d'un dialogue ouvert avec ses principaux collaborateurs et collaboratrices.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 9 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Le tableau 9 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	22 961 618
Équivalents temps plein	152

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes de l'ONF se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année 2025-2026, l'ONF poursuivra ses activités de distribution d'œuvres qui reflètent la diversité des réalités des Canadiens et Canadiennes, y compris des groupes sous-représentés : les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, les personnes issues de groupes racisés, les membres des communautés autochtones, les personnes en situation de handicap, etc. L'ONF vise à élargir et à améliorer l'accessibilité et la découvrabilité de ses contenus, ce qui contribuera à une plus grande visibilité des œuvres de la diversité et permettra à davantage de Canadiennes et de Canadiens de découvrir les expériences de vie de leurs concitoyens et concitoyennes de toutes les régions du pays.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2025-2026, l'ONF continuera de mettre en avant l'objectif de développement durable 4 : Éducation de qualité, en mettant à la disposition du personnel enseignant et des élèves du contenu et des outils pédagogiques innovants, engageants et adaptés aux nouvelles réalités du milieu éducatif. De plus, l'institution continuera de contribuer à l'objectif de développement durable 14 : Vie aquatique, grâce aux activités de son projet éducatif l'École de l'Océan.

Plus de renseignements sur l'apport de l'ONF au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

L'ONF honore sa longue tradition d'innovation et continue de se situer à l'avant-garde du secteur audiovisuel en constante évolution. Son nouveau Laboratoire d'innovation a pour mission de travailler sans relâche à développer de nouvelles méthodes et technologies créatives, de transformer la mise en récit à l'ONF, et de stimuler et d'accroître l'intérêt des auditoires. En explorant des outils et des technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle, l'ONF cherche à ouvrir des possibilités de création, à accroître l'efficacité et à simplifier le flux de travaux. Les pratiques du Laboratoire d'innovation consistent à mettre au point des prototypes et à confirmer des hypothèses dans le but d'améliorer les opérations et d'assurer l'agilité de l'ONF, de même que sa capacité à répondre aux besoins en temps réel.

En 2025-2026, le Laboratoire d'innovation de l'ONF appuiera l'équipe de distribution dans les projets suivants :

- Explorer les outils de gestion automatisés pour gérer la présence des œuvres de l'ONF sur différentes plateformes en ligne, de façon à administrer plus efficacement un écosystème complexe de distribution sur plusieurs plateformes en même temps;
- Agréger les données des visionnages des œuvres de l'ONF enregistrées par différents partenaires et services à travers le monde, malgré les différentes méthodologies de collecte des visionnages et la variété des définitions utilisées.

Répertoire des programmes

Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires est appuyée par les programmes suivants :

- Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires
- Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF
- Conservation, préservation et numérisation des œuvres

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière
Non applicable.

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les mesures prévues par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

L'année 2025-2026 sera marquée par le dévoilement et le lancement du plan stratégique 2025-2028, qui énoncera la vision de l'ONF pour les trois prochaines années. L'ONF a adopté une approche fondée sur la consultation et la mobilisation de son personnel dans l'élaboration de ce nouveau plan et compte adopter la même approche dans la mise en œuvre de sa vision pour les prochaines années. Voici les grandes priorités des services internes pour l'année 2025-2026 :

Optimisation de processus au bénéfice de l'ensemble de l'organisation

Dans un environnement audiovisuel évolutif et toujours sujet à la modernisation, l'ONF se doit, plus que jamais, de faire preuve d'agilité et d'innovation. Pour y parvenir, nous miserons sur quatre grands chantiers desquels profitera l'ensemble de l'organisation.

- **Optimiser les processus financiers.** En automatisant les processus manuels récurrents et en simplifiant les flux de travail, nous pourrions maximiser nos ressources et en faire une meilleure allocation, en plus de prendre des décisions de façon plus rapide et précise.
- **Parfaire l'analyse financière.** Nous miserons sur les bonnes pratiques en intelligence d'affaires de façon à permettre des analyses de données en temps opportun.
- **Mettre à jour le profil de risque organisationnel.** En conformité avec le Cadre stratégique de gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor, l'ONF mettra à jour son profil de risque organisationnel. Cela lui permettra de gérer les risques de façon proactive, selon les priorités et en concordance avec les objectifs stratégiques de l'organisation.
- **Remplacer le système de gestion de droits d'auteur.** C'est en 2025-2026 que l'ONF entamera la recherche et les négociations visant à sélectionner un nouveau système de gestion des droits d'auteur plus facile à utiliser et compatible avec d'autres systèmes informatiques utilisés par l'organisation.

Une organisation inclusive et plus verte qui investit dans son personnel

L'ONF a fait figure de chef de file dans l'industrie audiovisuelle en prenant des engagements concrets en matière de parité, auprès des peuples autochtones et en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Dans le cadre de sa première stratégie ministérielle de développement durable, publiée en 2023, l'organisation formulait des objectifs visant à la rendre plus verte. En 2025-2026, l'ONF poursuivra l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'ensemble de l'organisation pour lui permettre de demeurer représentative de la diversité canadienne devant et derrière la caméra, et de respecter les engagements du Canada liés au développement durable tout en misant sur la force de son personnel.

Facteurs environnementaux

- **Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de développement durable et du plan d'accessibilité.** Ces deux plans en sont à leur troisième année de réalisation et l'ONF demeure pleinement engagé à atteindre les différentes cibles établies.
- **Poursuivre la rédaction du plan vert, amorcée en 2024-2025.** Membre de la coalition Cadre vert, qui a pour mission de réduire l'impact environnemental de la production télévisuelle et cinématographique, l'ONF a entrepris la rédaction d'un plan pluriannuel dont les cibles de réduction auront une portée institutionnelle globale, et dont le succès passera par la sensibilisation du personnel, des collaborateurs et des collaboratrices, et des fournisseurs avec lesquels l'organisation fait affaire. À la fin de l'année, l'ONF aura établi une cible de réduction de gaz à effet de serre.

Facteurs sociaux

- **Planifier la relève.** Nous miserons sur une vision plus large de la vie des personnes employées à l'ONF et de leurs plans de carrière individuels, et ce, de l'embauche à la retraite. Nous mettrons de nouvelles ressources en place pour valoriser les talents et la contribution de notre personnel.
- **Planter de nouvelles priorités en EDI.** L'ONF mettra en œuvre des priorités concrètes qui seront dévoilées en 2025-2026. Celles-ci concerneront l'ensemble du personnel et toucheront divers sujets, dont le développement professionnel et le déploiement d'une politique antiraciste et antidiscriminatoire.
- **Achever la mise en œuvre du plan d'équité salariale.** En réponse à la *Loi sur l'équité salariale*, l'ONF achèvera au cours de l'année 2025-2026 la cinquième et dernière étape du travail d'élaboration visant à garantir une rémunération équitable à travers l'organisation.

Facteurs de gouvernance

- **Déployer un nouveau plan d'action pour les langues officielles.** À la suite de consultations auprès de toutes les parties prenantes, l'organisation a amorcé la rédaction d'un nouveau plan couvrant les parties de la *Loi sur les langues officielles* qui s'appliquent à l'ONF (IV, V, VI et VII). Le plan sera lancé en 2025-2026.
- **Mettre en place une nouvelle gouvernance autochtone.** En appui à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'ONF entamera une analyse de ses pratiques à l'interne et renouvellera son engagement envers la réconciliation auprès des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

- **Se préparer au déploiement de Dayforce en 2027.** L'équipe des Ressources humaines effectuera les saisies de données en vue du remplacement de Phénix et de MesRHGC par le nouveau système de paye afin d'assurer une intégration réussie.
- **Actualiser le Cadre ministériel des résultats (CMR).** Afin que les descriptions, les résultats et les indicateurs des responsabilités essentielles et des programmes de l'organisation reflètent mieux la réalité et la place qu'occupe l'ONF dans l'industrie audiovisuelle, l'organisation entreprendra une mise à jour de son CMR, en respect du nouveau cycle triennal de modification du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 10 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 10 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	12 391 238
Équivalents temps plein	75

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes de l'ONF se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

L'ONF mettra en place les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Cependant, il est pertinent de souligner qu'il n'a pas recours au processus d'appel d'offres lorsqu'il produit des films et travaille avec le personnel de création. Ce sont en fait les cinéastes ou les coproducteurs et coproductrices qui lui soumettent les propositions de projets, comme le précise la section « Créer avec l'ONF » du site onf.ca. Puisqu'il s'agit en l'occurrence de contrats à fournisseur unique, l'ONF a obtenu une exemption du Secrétariat du Conseil du Trésor quant à la nécessité de présenter une analyse individuelle de la meilleure valeur pour chacune des acquisitions relatives à une production donnée. L'ONF a plutôt privilégié une approche simplifiée qui consiste à réaliser une analyse globale de la meilleure valeur pour l'ensemble d'un projet de production, de préférence à une analyse portant sur chacun des contrats établis avec le personnel de création. Cette décision tient au fait que chaque œuvre requiert une attention particulière en ce qui a trait au choix des membres de l'équipe qui assurera la création et l'achèvement de l'œuvre aux diverses étapes de la production. La composition d'une équipe est toujours fonction, non seulement du projet lui-même, mais de plusieurs autres facteurs : nature du travail à accomplir, esthétique, conditions (saison, emplacement, etc.) et genre de tournage (cinéma-vérité, film structuré), contexte social et culturel dans lequel se déroule le tournage, choix des technologies à utiliser, plateformes de distribution, questions d'ordre éthique, d'équité, de représentation et autres.

En vue d'atteindre cet objectif, l'ONF s'emploie à actualiser sa politique d'approvisionnement et assurera une formation continue qui mettra l'accent sur les impératifs de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Services publics et Approvisionnement

Canada (SPAC) et Approvisionnement et Services Canada (ASC) s'étant dotés de méthodes pour identifier les revendeurs autochtones afin de combler les lacunes actuelles relatives à certains codes d'articles économiques, l'ONF examine les possibilités, pour les fournisseurs autochtones alignés sur son plan d'investissement, d'accroître la capacité et les utilisations, autant que faire se peut. Le Plan ministériel 2025-2026 a été rédigé selon une hypothèse réaliste fondée sur notre capacité d'augmenter la valeur totale des contrats attribués aux entreprises autochtones par rapport à 2023-2024.

En 2025-2026, l'ONF entend recourir aux exceptions approuvées par l'administrateur général, principalement pour les dépenses liées au processus d'approvisionnement non concurrentiel en vue de conclure des contrats avec le personnel de création choisi pour ses compétences uniques ou particulières, pour les redevances versées à des titulaires de droits précis, ainsi que pour les fournisseurs attirés, par l'intermédiaire de l'offre à commandes principale et nationale ou de l'offre à commandes audiovisuelles, lesquelles constituent une présélection du fournisseur.

Tableau 11 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 11 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2023-2024	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	Sans objet	3.2 %	3.3 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de l'ONF pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2025-2026 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

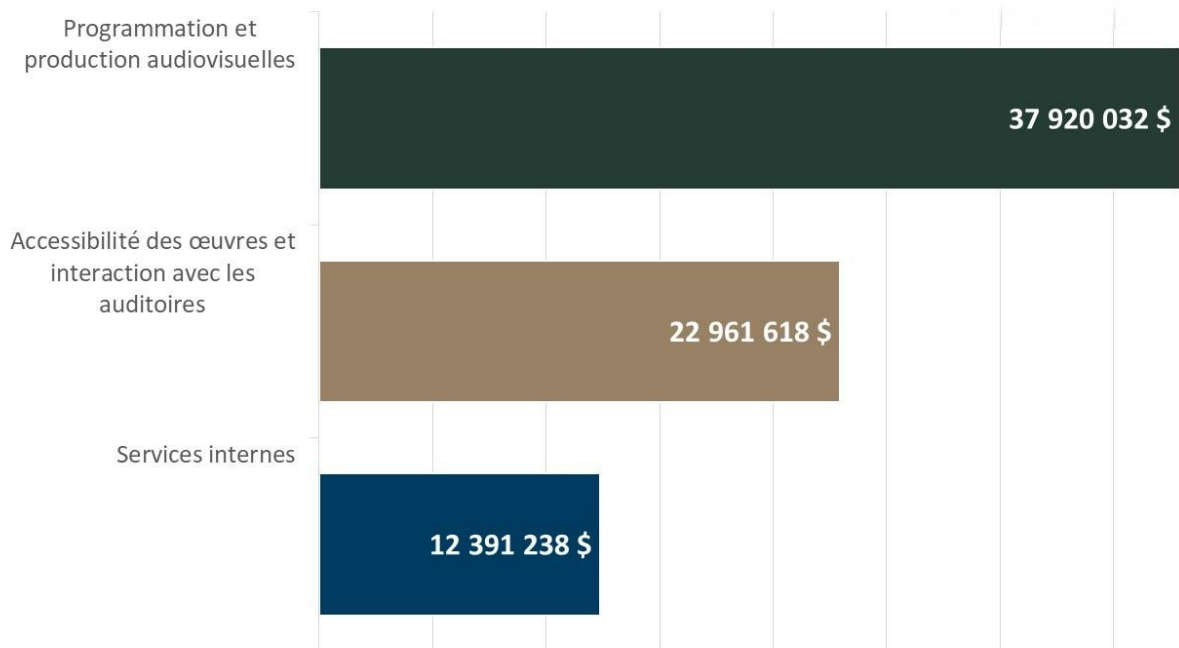
- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Graphique 1 : Dépenses prévues par responsabilité essentielle en 2025-2026

Le graphique 1 montre les dépenses prévues par le ministère en 2025-2026 pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.



Description textuelle du graphique 1

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues en 2025-2026
Programmation et production audiovisuelles	37 920 032
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 961 618
Services internes	12 391 238

Analyse des dépenses prévues par responsabilité essentielle

Les dépenses prévues par l'Office national du film pour 2025-2026 sont réparties entre ses responsabilités principales et les services internes. La programmation et la production audiovisuelles représentent 37,9 millions de dollars (52 %), l'accessibilité des œuvres et l'interaction avec les auditoires représentent 22,9 millions de dollars (31 %) et les services internes représentent 12,4 millions de dollars (17 %) des dépenses totales.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 12 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 12 indique la somme d'argent dépensée par l'ONF au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Autorisations votées du budget principal des dépenses			
Programmation et production audiovisuelles	38 377 459	36 401 156	41 280 008
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	23 332 571	23 041 297	26 965 936
Sous-totaux	61 710 030	59 442 453	68 245 944
Services internes	10 731 370	11 936 115	14 093 577
Totaux	72 441 400	71 378 568	82 339 521
Autorisations du Fonds renouvelable			
Programmation et production audiovisuelles	193	5 172	0
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	(43 106)	201 755	0
Sous-totaux	(42 913)	206 927	0
Services internes	49 383	21 287	0
Totaux	6 470	228 214	0
Autorisations totales			
Programmation et production audiovisuelles	38 377 652	36 406 328	41 280 008
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	23 289 465	23 243 052	26 965 936
Sous-totaux	61 667 117	59 649 380	68 245 944
Services internes	10 780 753	11 957 402	14 093 577
Totaux	72 447 870	71 606 782	82 339 521

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Le niveau de dépense de 82,3 millions de dollars pour 2024-2025 est supérieur à celui des années précédentes puisqu'il inclut l'indexation des salaires et le versement de paiements rétroactifs suivant la

signature des conventions collectives. Les autorisations du fonds renouvelable servent à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; ce fonds est remboursé périodiquement par les autorisations votées du budget principal des dépenses.

Les dépenses prévues en 2024-2025 comprennent le financement de besoins opérationnels critiques, soit 5,3 millions de dollars. Ce financement a été accordé à l'ONF depuis les dernières années, soit 5,1 millions de dollars en 2021-2022 et 5,3 millions de dollars en 2022-2023, en 2023-2024 et en 2024-2025.

Le niveau de dépense augmente en 2024-2025, principalement en raison de l'indexation des salaires et du versement de paiements rétroactifs suivant la signature des conventions collectives. L'indexation des salaires et les paiements rétroactifs pour l'augmentation économique des salaires des cadres étaient inclus en 2022-2023.

Le niveau des dépenses est ajusté annuellement en fonction du remboursement du fonds renouvelable de l'ONF. Le remboursement du fonds renouvelable pour les investissements faits en 2019-2020 sera achevé en 2024-2025. Le montant est prévu par une affectation bloquée sur quatre ans, soit 1,7 million de dollars en 2021-2022, 1,5 million de dollars en 2022-2023 et 0,6 million de dollars pour 2023-2024 et 2024-2025. Ces investissements ont eu lieu dans le cadre du renouvellement de l'équipement technologique servant à la production audiovisuelle ainsi que du déménagement et de la modernisation de l'installation de numérisation et de conservation de l'ONF.

Il est également important de souligner que le niveau de référence annuel de l'ONF a été réduit de 1,2 million de dollars pour le remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau central à Montréal. Cette réduction a commencé en 2020-2021 et devrait durer 12 ans, soit jusqu'en 2031-2032, ce qui représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 13 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 13 indique la somme d'argent que l'ONF prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Autorisations votées du budget principal des dépenses			
Programmation et production audiovisuelles	37 920 032	38 005 560	38 005 560
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 961 618	23 065 621	23 065 621

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Total partiel	60 881 650	61 071 181	61 071 181
Services internes	12 391 238	12 442 555	12 442 555
Total	73 272 888	73 513 736	73 513 736
Autorisations du Fonds renouvelable			
Programmation et production audiovisuelles	0	0	0
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	0	0	0
Total partiel	0	0	0
Services internes	0	0	0
Total	0	0	0
Autorisations totales			
Programmation et production audiovisuelles	37 920 032	38 005 560	38 005 560
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 961 618	23 065 621	23 065 621
Total partiel	60 881 650	61 071 181	61 071 181
Services internes	12 391 238	12 442 555	12 442 555
Total	73 272 888	73 513 736	73 513 736

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Les autorisations du fonds renouvelable servent à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; ce fonds est remboursé périodiquement par les autorisations votées du budget principal des dépenses.

L'ONF estime ses dépenses du budget principal des dépenses à 73,3 millions de dollars en 2025-2026, sous réserve de l'approbation du Parlement.

La nécessité de recourir au fonds renouvelable pour financer des investissements sera déterminée en fonction des besoins.

Il est également important de souligner que le niveau de référence de l'ONF a été réduit de 1,2 million de dollars pour le remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau

central à Montréal. Cette réduction a commencé en 2020-2021 et devrait durer 12 ans, soit jusqu'en 2031-2032, ce qui représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars.

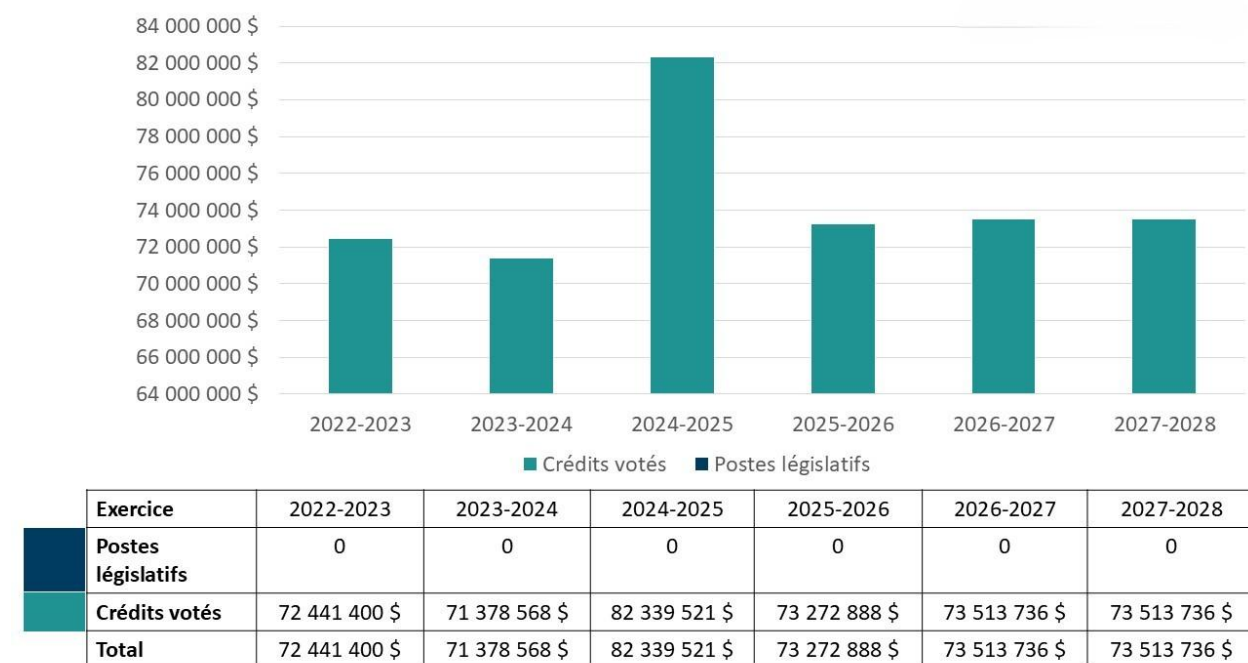
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Description textuelle du graphique 2

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2022-2023	72 441 400	72 441 400	0
2023-2024	71 378 568	71 378 568	0
2024-2025	82 339 521	82 339 521	0
2025-2026	73 272 888	73 272 888	0
2026-2027	73 513 736	73 513 736	0

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2027-2028	73 513 736	73 513 736	0

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses prévues en 2024-2025 comprennent le financement de besoins opérationnels critiques, soit 5,3 millions de dollars. Ce financement a été accordé à l'ONF depuis les dernières années et représentait 5,3 millions de dollars en 2022-2023, en 2023-2024 et en 2024-2025.

Le niveau de dépense augmente en 2024-2025, principalement en raison de l'indexation des salaires et du versement de paiements rétroactifs suivant la signature des conventions collectives. L'indexation des salaires et les paiements rétroactifs pour l'augmentation économique des salaires des cadres étaient inclus en 2022-2023.

L'ONF a reçu 14,4 millions de dollars pour financer le déménagement de son bureau central à Montréal au cours des exercices précédents. L'allocation annuelle de l'organisation est réduite de 1,2 million de dollars durant 12 ans, à partir de 2020-2021 et jusqu'en 2031-2032 afin de rembourser ce financement.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels de l'ONF, consultez le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations de l'ONF de 2024-2025 à 2025-2026.

Tableau 14 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Le tableau 14 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2024-2025 à 2025-2026. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026	Différence (projetés moins prévus)
Total des charges	84 408 000	80 421 000	(3 987 000)
Total des revenus	3 277 000	3 392 000	115 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	81 131 000	77 029 000	(4 102 000)

Analyse des résultats prévus et projetés

Le coût de fonctionnement prévu en 2025-2026 est estimé à 77 029 000\$ et est inférieur à la prévision pour 2024-2025 (81 131 000\$). Cette réduction est principalement liée au financement des besoins opérationnels critiques qui a été reçu en 2024-2025, pour un montant de 5 298 000\$. D'autre part, les résultats prévus pour 2025-2026 incluent des augmentations pour l'indexation des salaires et le taux des avantages sociaux.

Un [état condensé prospectif des opérations et des notes connexes pour 2025-2026](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web de l'ONF.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 15 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 15 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de l'ONF pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Programmation et production audiovisuelles	151	147	125
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	159	160	152
Total partiel	310	307	277
Services internes	71	77	75
Total	381	384	352

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Le niveau des ressources humaines a été réduit en 2024-2025.

L'ONF a entrepris sa modernisation en allégeant les processus internes et en développant des outils d'information décisionnelle, afin d'être une organisation agile et performante.

Les fonds dégagés par l'allègement des structures de travail seront réinvestis dans les projets de production et la programmation, qui sont au cœur du mandat de l'ONF.

Tableau 16 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 16 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes de l'ONF prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Programmation et production audiovisuelles	125	125	125
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	152	152	152
Total partiel	277	277	277
Services internes	75	75	75
Total	352	352	352

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

L'ONF poursuit l'optimisation de la nouvelle structure afin d'évoluer avec la modernisation du paysage audiovisuel canadien.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre(s) de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député, Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Administrateur général : Suzanne Guèvremont, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'ONF

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instrument(s) habilitant(s) : [Loi sur le cinéma](#), L.R.C., ch. N-8

Année de constitution ou de création : 1939

Autres : Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit la commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de présidente, la directrice générale de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception de la commissaire et de la directrice générale de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Office national du film du Canada
1501, rue de Bleury
Montréal (Québec)
Canada H3A 0H3

Numéro de téléphone : 1-800-267-7710

Adresse courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Site(s) Web :

www.onf.ca

www.canada.ca/fr/office-national-film.html

Médias sociaux

<https://www.facebook.com/onf.ca>

<http://www.twitter.com/onf/>

<https://vimeo.com/lonf>

<https://www.youtube.com/user/onf>

https://www.instagram.com/onf_nfb/

Tableaux de renseignements supplémentaires

Le tableau de renseignements supplémentaires ci-dessous est accessible sur le site Web de l'ONF :

- [ACS Plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable de l'ONF sont disponibles sur le [site Web de l'ONF](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel de l'ONF ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va

au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des rentrées liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et responsabilité. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier

les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2025-2026, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le dernier discours du Trône.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.